

# SYNERGRID C2/112

## Check-list adaptée à Sibelga

Ce document fait partie du dossier technique établi en vue du raccordement d'une cabine URD.

Cette check-list correspond à l'annexe 1 de la prescription Synergrid C2/112, complétée des prescriptions locales propres à Sibelga (SIB10 CCLB 101-C).

Comme décrit dans la prescription Synergrid C2/112, sections 2.3-2.4, ce document est soumis à l'approbation du GRD.

Pour ce faire, ce document est à renvoyer avec tous les éléments de votre dossier de raccordement à votre gestionnaire de dossier,

Mr/Mme [ ] à EEcabinesclients@sibelga.be

Toute non-conformité par rapport au C2/112 ou aux prescriptions complémentaires du GRD sera communiquée et impliquera une version corrigée de la check-list. L'installateur adaptera son dossier technique en fonction de ces remarques afin que ce dossier ne contienne plus aucune déviation.

Après réception de votre dossier complet, Sibelga vous contactera pour planifier les travaux de raccordement de votre cabine.

### COORDONNÉES DE CONTACT

Nom [ ] Prénom [ ] Société [ ]

Adresse [ ]

Code postal [ ][ ][ ][ ] Commune [ ]

Agissant en qualité de  Propriétaire  Installateur  Utilisateur de la cabine haute-tension

### RÉFÉRENCE DU DOSSIER DE RACCORDEMENT

Cabine N° [ ] EAN [ ]

Adresse de la cabine [ ]

Code postal [ ][ ][ ][ ] Commune [ ]

### APPROBATION DU DOSSIER (réservé à Sibelga)

Le dossier transmis est complet et permet le raccordement de la cabine haute tension

Le dossier transmis est incomplet, il doit être resoumis pour approbation

Nom et signature, ou cachet du gestionnaire de dossier

Date [ ][ ] / [ ][ ] / 20 [ ][ ]

# Check-list C2/112 adaptée à Sibelga

Colonnes réservées à Sibelga

Référence C2/112	DOCUMENTS À TRANSMETTRE	Approbation GRD	Remarques et dérogations accordées
§2.8	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Contrat de raccordement au réseau signé par l'URD</li> <li><input type="radio"/> Preuve d'un contrat de fourniture d'électricité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/></li> <li><input type="radio"/></li> </ul>	
§2.3	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Plans d'exécution du local (contenant FU, canalisations, appareillage HT, transfo, comptage, éclairage, prises, ...) avec dimensions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/></li> </ul>	
§2.3	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Schéma de principe présenté avec les symboles standards des FU décrits dans le C2/119, caractéristiques des fusibles/réglage du relais, avec nomenclature et caractéristiques des appareils (C2/119)</li> <li><input type="radio"/> Schéma de câblage des protections et automatismes des FU ainsi que ceux des auxiliaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/></li> <li><input type="radio"/></li> </ul>	
§2.3	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Procédures détaillées d'accès pour le GRD, position armoire à clef, ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/></li> </ul>	
§2.3, §5.2	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Attestation de l'architecte (résistance à la surpression suite à un arc interne), excepté local BB00</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/></li> </ul>	
§2.3, Chap. 5, Chap. 6, §12.7	Date de réception du bâtiment par le GRD (contrôle bâtiment et auxiliaires) : ...../...../20.... Configuration du local : Stand alone / Attenante / Intégrée Classe du local : BB..... Catégorie des FU HT : AA..... Combinaison local / FU HT: C.....	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/></li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Check-list de conformité du local (C2/112 annexe 1.2)</li> <li><input type="radio"/> Check-list de conformité des FU HT (C2/112 annexe 1.4)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/></li> <li><input type="radio"/></li> </ul>	
§12.3.6	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Choix et caractéristiques du système d'étanchéité des passages de câbles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/></li> </ul>	
§8.8, Chap. 9	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Rapport de test de routine des transformateurs de mesure (TI, TP) et de puissance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/></li> </ul>	
Chap. 19, C10/11	Si installation de production décentralisée : Puissance de l'installation : ..... kW <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Si &gt; 30 kW : Checklist C10/11 adaptée à Sibelga (Etape 4)  <a href="https://www.sibelga.be/fr/raccordements-et-compteurs/production-electricite/placer-une-nouvelle-installation">https://www.sibelga.be/fr/raccordements-et-compteurs/production-electricite/placer-une-nouvelle-installation</a></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/></li> <li><input type="radio"/></li> </ul>	
§20.3	Si groupes de secours : Puissance de l'installation d'alimentation de secours : ..... kVA <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Schéma d'exécution de l'alimentation de secours du réseau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/></li> <li><input type="radio"/></li> </ul>	

# Check-list de contrôle de conformité aux prescriptions complémentaires de Sibelga, SIB10 CCLB101-C

Colonnes réservées à Sibelga

Référence SIB10 CCLB101-C	DESCRIPTION	Vérification par l'URD / Installateur à Sibelga			Approbation GRD	Remarques et dérogations accordées
		OUI	NON	NA		
§3.2, §3.3	>1 URD connecté à la cabine	Combien ?			<input type="radio"/>	
	Si >1 URD: Cabine télécommandée				<input type="radio"/>	
§4.1, §4.2	Accès direct à la cabine garanti 24h/24 7j/7				<input type="radio"/>	
	Si accès indirect: cabine motorisée et télécommandée				<input type="radio"/>	
	Si taque : Taque conforme				<input type="radio"/>	
Chap. 8	Courant d'enclenchement maximum de tous les TFO de puissance: < 500 A (prouvé par rapport de test)				<input type="radio"/>	
Chap. 9	Si tension du réseau ≠ 11 kV :				<input type="radio"/>	
	- Un second set de TP est présent pour le 11 kV - Le VDS est adapté à la tension du réseau et au 11 kV				<input type="radio"/>	
§10.1, §10.2	Comptage en HT				<input type="radio"/>	
	Comptage en BT (autorisé si Puissance installée ≤ 250 kVA)				<input type="radio"/>	
§11.2	Les chemins de câbles resteront toujours accessibles				<input type="radio"/>	
	Si pas : présence de tuyaux Ø160 mm et de chambres de tirage tous les 20 m				<input type="radio"/>	
§12.1, §12.2, §12.4, §12.5	Les murs de la cabine ont une résistance au feu Rf 2h				<input type="radio"/>	
	Les grilles de ventilation ne donnant pas directement vers l'extérieur ont une résistance au feu Rf 1h				<input type="radio"/>	
	Les portes qui ne donnent pas vers l'extérieur ont une résistance au feu Rf 1h, ou 2x Rf ½h				<input type="radio"/>	
	Le local dispose d'une prise de courant 230V/25A avec mise à la terre près de la porte d'entrée. Le disjoncteur a une courbe en Z				<input type="radio"/>	
	Un trou passe-câbles Ø160 mm est disponible pour les câbles telecom				<input type="radio"/>	
	Un passage de câble Ø250 mm (ou châtière 250 mm x 250 mm) est disponible pour un groupe électrogène ou un véhicule de mesure				<input type="radio"/>	

Colonnes réservées à Sibelga

Référence SIB10 CCLB101-C	DESCRIPTION	Vérification par l'URD / Installateur à Sibelga			Approbation GRD	Remarques et dérogations accordées
		OUI	NON	NA		
§13.2, §13.3	Si cabine non-télécommandée : gainage avec tire-fil depuis la cabine jusqu'à la sortie en façade (intérieur lisse - Ø 3 cm)				○	
	Si présence d'une source d'énergie auxiliaire dans la cabine : - Source auxiliaire constituée d'un ensemble de batteries (sans entretien) et de redresseurs - Source auxiliaire en tension continue (idéal : 48 V DC) - Si tension source auxiliaire < 95% tension auxiliaire nominale : présence d'une alarme - Si tension source auxiliaire < 80% tension auxiliaire nominale : déclenchement de la protection générale				○ ○ ○ ○	
	Si cabine pourvue d'un dispositif de ré-enclenchement automatique associé au minima de tension : Présence d'un panneau d'information en FR+NL (minimum 295 mm x 200 mm)				○	
§16.1, §16.2	Alimentation électrique présente pour l'armoire de télécommande (230 V AC mono 10 A + terre)				○	
	Fusible inséré dans un cartouche dédiée (dimensions 10 mm x Ø 38 mm)				○	
	Liaison équipotentielle (6 mm <sup>2</sup> ) posée entre la terre générale de la cabine et l'armoire de télécommande				○	
	Si batteries+redresseur : Système de surveillance du bon fonctionnement				○	
§17.2	Sur un mur : place de 80 cm de large prévue pour les coffrets d'équipement Smart				○	
Annexe 8	Modèle de TP à 1 pôle isolé (1 enroulement) :	Modèle installé (cf. annexe 8) :			○	
	Caractéristiques électriques des TP à enroulement tertiaire anti-ferrorésonance : - Facteur de tension 2,1 UPr/8 h - Un enroulement tertiaire est présent				○	
	Modèle de TI à 1 enroulement :	Modèle installé (cf. annexe 8) :				
Annexe 13, Annexe 14	Si cellule télécommandée : raccordement du bornier Xc conforme				○	